

Revendications

- [Revendication 1] Procédé de reconfiguration d'instrument de musique (1), comprenant une étape d'application d'un autocollant (3) sur au moins une surface technique (2) de l'instrument de musique (1), caractérisé en ce que l'application est faite sans colle, et en ce que l'autocollant (3) comprend une couche d'élastomère configurée pour entrer en contact avec ladite surface technique (2) et y adhérer de manière réversible sans application de colle.
- [Revendication 2] Procédé selon la revendication précédente, caractérisé par une étape d'étirement pendant la mise en place de l'autocollant.
- [Revendication 3] Procédé selon l'une des revendications précédentes, caractérisé par une étape de découpage avant ou après l'application de l'autocollant.
- [Revendication 4] Autocollant (3) pour reconfigurer un instrument de musique (1), caractérisée en ce qu'il comprend une couche d'élastomère configurée pour entrer en contact avec au moins une surface technique (2) de l'instrument de musique (1), et y adhérer de manière réversible sans application de colle
- [Revendication 5] Autocollant (3) selon la revendication précédente, caractérisée en ce que la couche d'élastomère comprend au moins un élastomère choisi parmi le silicone, un alginate ; du caoutchouc naturel ou synthétique ; du latex naturel ou synthétique ; du néoprène ; du polyuréthane ; du nitrile ; de l'EPDM ; du Butyl (Polyisobutylène) ; du mastic, du polyéthylène chlorosulfoné ; du parablond ; du caoutchouc fluorocarbène.
- [Revendication 6] Autocollant (3) selon la revendication précédente, caractérisée en ce que la couche d'élastomère comprend du silicone RTV Polyaddition.
- [Revendication 7] Autocollant (3) selon l'une des revendications 4 à 6, caractérisée en ce qu'il comprend une association de plusieurs structures accolées.
- [Revendication 8] Autocollant (3) selon l'une des revendications 4 à 7, caractérisée en ce qu'il comprend une configuration tridimensionnelle complexe, en particuliers par des reliefs et/ou des textures associées
- [Revendication 9] Procédé de fabrication d'un autocollant (3) selon l'une des revendications 4 à 8, comprenant des étapes de : - préparer au moins une composition d'élastomère ; - appliquer la composition sur un support de formation d'autocollant; caractérisé en ce que l'application est faite par pression et/ou racle (8) sur au moins un moule d'autocollant (5b, 5c ; 6) entourant ladite composition d'élastomère.
- [Revendication 10] Procédé selon la revendication précédente, caractérisé en ce que

plusieurs structures sont réalisées au moyen d'une ou plusieurs compositions d'élastomère, appliquées au moyen d'un ou plusieurs moules d'autocollant (5b, 5c ; 6).